

Rapport d'Impact

SIENNA IM – PRIVATE CREDIT

2023

Sienna
INVESTMENT MANAGERS

Sienna AM France, entité développant l'expertise dette privée au sein du Groupe Sienna Investment Managers, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP97118.



Alix Faure

Directrice ESG

L'expertise Private Credit du groupe Sienna IM a comme objectif de faire évoluer ses normes en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) à travers des politiques robustes, une méthodologie d'analyse ESG ainsi que le suivi des entreprises en portefeuille. L'expertise Private Credit est alignée avec son groupe et porte une attention particulière aux enjeux climatiques, à la préservation de la biodiversité, ainsi qu'aux questions de diversité, d'équité et d'inclusion (DE&I).

Dans ce contexte, les fonds à impact constituent un levier pour le suivi de l'engagement des sociétés en portefeuille. L'Institut de la Finance Durable définit l'impact financier durable comme une approche d'investissement visant à générer des résultats positifs mesurables sur le plan social et environnemental, tout en obtenant un rendement financier.

L'expertise Private Credit a souhaité partager à travers ce rapport non seulement ses engagements ESG, que ce soit à travers ses financements ou au niveau de l'entreprise même, mais aussi présenter comment la notion d'impact s'articule au sein de ces engagements.

Ce rapport d'impact est le moyen de présenter nos réalisations 2023 et nos objectifs pour les années à venir. Les études de cas présentées dans ce rapport mettent en lumière des exemples de projets qui incarnent notre vision et nos valeurs. En favorisant une allocation responsable du capital, nous œuvrons non seulement pour une performance financière solide mais également pour un impact environnemental et social significatif.



Table des matières

Edito	02
I - L'expertise Private Credit en quelques chiffres clés	04
II - Engagements ESG de l'expertise Private Credit	06
A. Normes internationales et initiatives de place	06
B. Le rôle de la finance aujourd'hui dans le contexte de la transition environnementale et sociale...	08
C. Une gouvernance inclusive	09
D. Application au sein de l'expertise Private Credit	11
III - Nouveautés 2023	14
A. Actualités des fonds Article 9	14
B. Données en lien avec nos engagements	16
C. Revue et renforcement de notre politique d'impact	17
IV - Une société engagée dans la prise en compte de tous les enjeux ESG	18
A. Volet environnemental	18
B. Volet social	19
C. Volet gouvernance	20
V - Objectifs 2024-2025 et budget ESG	22
A. Objectifs 2024-2025	22
B. Budget ESG	22
VI - Réalisations par département de gestion	23
A. Actifs réels	23
1. Financements Transition Energétique	23
a. Fonds & indicateurs ESG clés	23
b. Exemples d'opérations	27
c. Interview	28
2. Secteur Public	29
a. Fonds, Indicateurs clés (labels...)	29
b. Exemple d'opérations	31
c. Interview	31
3. Immobilier	32
a. Fonds & indicateurs ESG clés	32
b. Adaptation de la politique d'investissement responsable au secteur de l'immobilier	34
B. Prêts directs aux entreprises	35
1. Financements collatéralisés	35
a. Fonds & indicateurs ESG clés	35
b. Exemple d'opérations	37
c. Interview	37
2. Financements granulaires	38
a. Fonds & indicateurs ESG clés	38
b. Exemples d'opérations	39
c. Interview	39

I. L'expertise Private Credit en quelques chiffres clés

Chiffres liés à l'activité

L'expertise Private Credit du groupe Sienna IM est agréée par l'AMF depuis 1997 et est une entité du groupe Sienna Investment Managers depuis 2022.

Pionnier dans le domaine des prêts collatéralisés et engagé en matière d'investissement durable

5 activités Fonds de dette privée

Financement de la Transition
Energétique

Financement immobilier des entreprises

Financement du secteur public

Entreprises : dette junior et senior sécurisée

PME/ETI innovantes : financement granulaire spécialisé

Actifs réels

Prêts directs aux entreprises

+80

Investisseurs institutionnels

+50%

Des clients de l'expertise Private Credit investissent dans plus d'un produit géré par la société

40

Collaborateurs

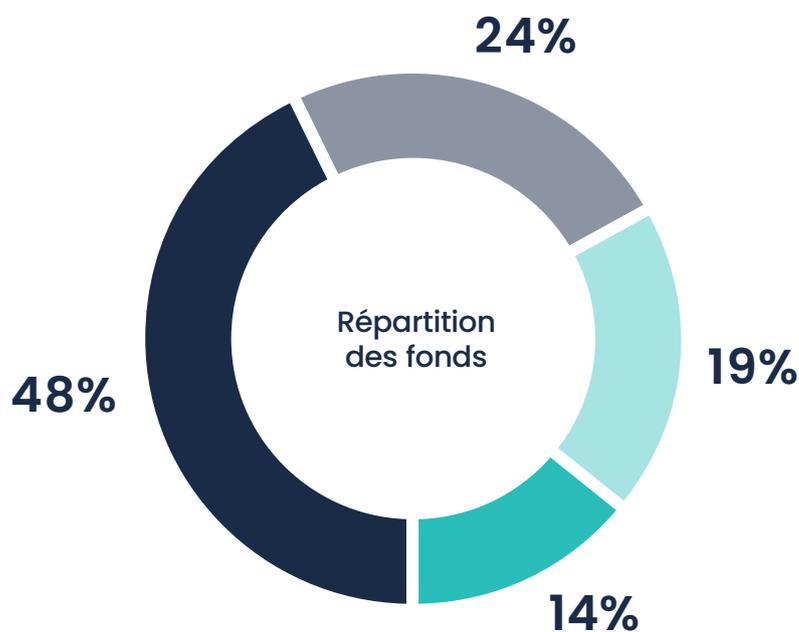
3 milliards

d'euros AuM (15/04/2024)

ESG & Impact

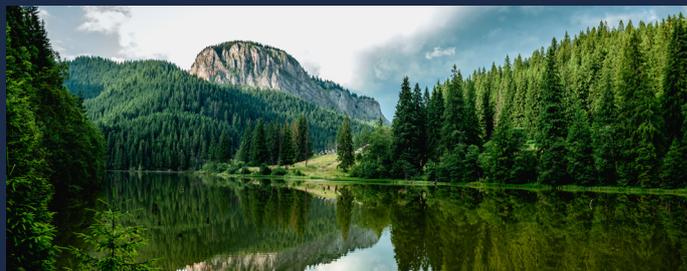
Nombre de fonds art. 8 et art. 9 SFDR

- Fonds Article 6
- Fonds Article 8
- Fonds Article 9
- Fonds non soumis à SFDR



Fonds d'impact

Les fonds d'impact représentent **29%** du nombre de fonds gérés par l'expertise Private Credit de Sienna IM. La société inclut des clauses (environnementales, sociales ou mixtes) de type SLL « Sustainability Linked Loans » qui font l'objet de discussions avec l'entreprise et d'engagements de la part de l'emprunteur à atteindre des indicateurs prédéfinis et en lien avec son métier. Ces clauses sont la conséquence d'un dialogue approfondi avec l'emprunteur et sont exigeantes.



II. Engagements ESG de l'expertise Private Credit

A. Normes internationales et initiatives de place

L'expertise Private Credit, soit directement soit via le groupe, participe à des initiatives internationales et locales en matière d'investissement responsable :

	Thèmes	Activité principale	Date
Finance durable			
	Principles for Responsible Investment (PRI)	Émanation de l'ONU pour la finance durable	2015
	UN Global Compact	Émanation de l'ONU pour les droits de l'homme, l'environnement et la bonne gouvernance	2022
	Association Française de la Gestion financière (AFG)	Représentation des SGP françaises	2005
Initiatives	Institut de la Finance Durable	Émanation de Europlace pour la finance durable	2021
	Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)	Espace d'échange indépendant du secteur immobilier tertiaire sur le développement durable et l'innovation	
	Centre des professions financières	Représentation des professions financières, formations	2004
	France Invest Sustainability Club	Mobilisation en faveur du développement durable	
Engagement collaboratif	France Invest	Signataire de la déclaration sur l'impact et ESG	2020

Climat

Initiatives	Initiative Climat International (iCi)	Création par des sociétés françaises de capital-investissement qui ont décidé d'unir leurs forces et de contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C	2021
	Climate Disclosure Project (CDP)	Organisation qui publie des données sur l'impact environnemental des plus grandes entreprises	2023
Cadre de référence	Taskforce on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)	Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat	2022

Biodiversité

Initiatives	Finance for Biodiversity Pledge	Groupe de travail pour la protection de la biodiversité au travers de la finance	2023
Cadre de référence	Taskforce for nature-related Financial Disclosure (TNFD)	Proposition d'un cadre aux entreprises pour les aider à considérer les impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature et à agir en conséquence	

Diversité

Engagement collaboratif	France Invest	Signataire de la déclaration sur la diversité	2020
--------------------------------	---------------	---	------

B. Le rôle de la finance aujourd’hui dans le contexte de la transition environnementale et sociale...

L’expertise Private Credit fait partie du groupe Sienna Investment Managers ayant pour actionnaire unique le Groupe Bruxelles Lambert (GBL). En 2022, GBL a pris des engagements solides en matière de lutte contre le changement climatique, de promotion de la diversité, de transparence et d’accès à des solutions de finance durable. GBL était ainsi devenue la première holding d’investissement à disposer d’objectifs climatiques alignés sur une trajectoire 1.5°C validés par SBTi.

En janvier 2024, Sienna IM s’est également engagée auprès de l’initiative SBTi. Sienna IM va définir d’ici 2025 des objectifs climatiques court-terme qui seront alignés sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C et conformes aux dernières recherches sur le climat. Cet engagement tracera une trajectoire d’actions de transformation à moyen terme au sein de toutes les expertises du Groupe, dont l’expertise Private Credit, et ouvrira la voie à une transition à plus long terme vers la neutralité carbone d’ici 2050.

L’expertise Private Credit continue de développer ses engagements ESG à différents niveaux, notamment à travers :

- Le recours systématique à l’analyse des controverses réalisée par Ethifinance pour les fonds art. 8 et art. 9 SFDR
- Le renouvellement annuel de l’attribution du Label Greenfin pour trois fonds dont deux Article 9 SFDR dédiés à la transition énergétique
- La sélection d’un prestataire externe (Carbometrix) pour accompagner les emprunteurs dans le calcul

de leur bilan carbone ainsi que la définition de leur trajectoire de décarbonation. Ce processus sera mis en place de manière volontaire pour les emprunteurs actuels et sera demandé systématiquement pour les nouveaux financements de la Transition Energétique, les prêts directs aux entreprises qui opèrent dans des secteurs à forte intensité carbone et les financements immobiliers des entreprises

- Signature de l’engagement Finance for Biodiversity Pledge en 2023. L’engagement a été pris par un groupe d’institutions financières qui s’engagent à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais de leurs activités financières et de leurs investissements
- La signature, en avril 2024, de la déclaration démontrant le soutien du secteur financier à un instrument international juridiquement contraignant (ILBI¹) pour mettre fin à la pollution plastique. Cette déclaration a été rédigée par l’Initiative financière du Programme des Nations unies pour l’environnement (UNEP FI), PRI, Finance for Biodiversity Foundation, Business Coalition for a Global Plastics Treaty, Dutch Association of Investors for Sustainable Development (VBDO) et CDP²

¹ International legally Binding Instrument

² Carbon Disclosure Project

C. Une gouvernance inclusive

L'expertise Private Credit s'appuie sur un dispositif de gouvernance au meilleur niveau pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie ESG : un Comité ESG opérationnel au sein de l'expertise Private Credit sous la supervision du Comité ESG du Conseil de surveillance. Le Comité ESG opérationnel est composé de correspondants ESG représentant chacune des branches de l'entreprise, de la gestion aux équipes commerciales et marketing en passant par la direction financière et la conformité. Ce mode inclusif de gouvernance permet d'assurer un suivi des sujets ESG pour les différents départements que ce soit au niveau de la gestion des fonds ou de la gestion de l'activité de l'entreprise.

Ce Comité est présidé par Alix Faure, Directrice ESG, et se réunit mensuellement. Alix possède une expertise de premier plan dans le domaine de la finance durable, combinant des années d'expérience en matière d'investissements durables et des réalisations reconnues dans le développement de solutions durables.

Les objectifs du Comité ESG sont les suivants :

- Réfléchir aux différents enjeux et problématiques ESG propres aux activités de gestion de l'expertise Private Credit
- Assurer le suivi des exigences réglementaires liées à la finance durable au sein de l'activité de gestion
- Présentation de thématiques spécifiques en fonction du besoin (SBTi, biodiversité, etc.)

La gouvernance au sein de l'expertise Private Credit se décline également au niveau du :

- Comité ESG de pilotage qui se réunit de manière hebdomadaire et agit en tant que moteur des différents projets et travaux ESG entrepris au sein de l'expertise Private Credit.
- Comité ESG de supervision créé par le Conseil de surveillance de l'entreprise. Ce Comité est présidé par un de ses membres Sophie Chipot Kolosvari qui est Directrice juridique de Sienna IM. Depuis 2024, ce Comité ESG de supervision est intégré au sein du Conseil de surveillance de l'actionnaire principal de l'expertise Private Credit, Sienna 2A.

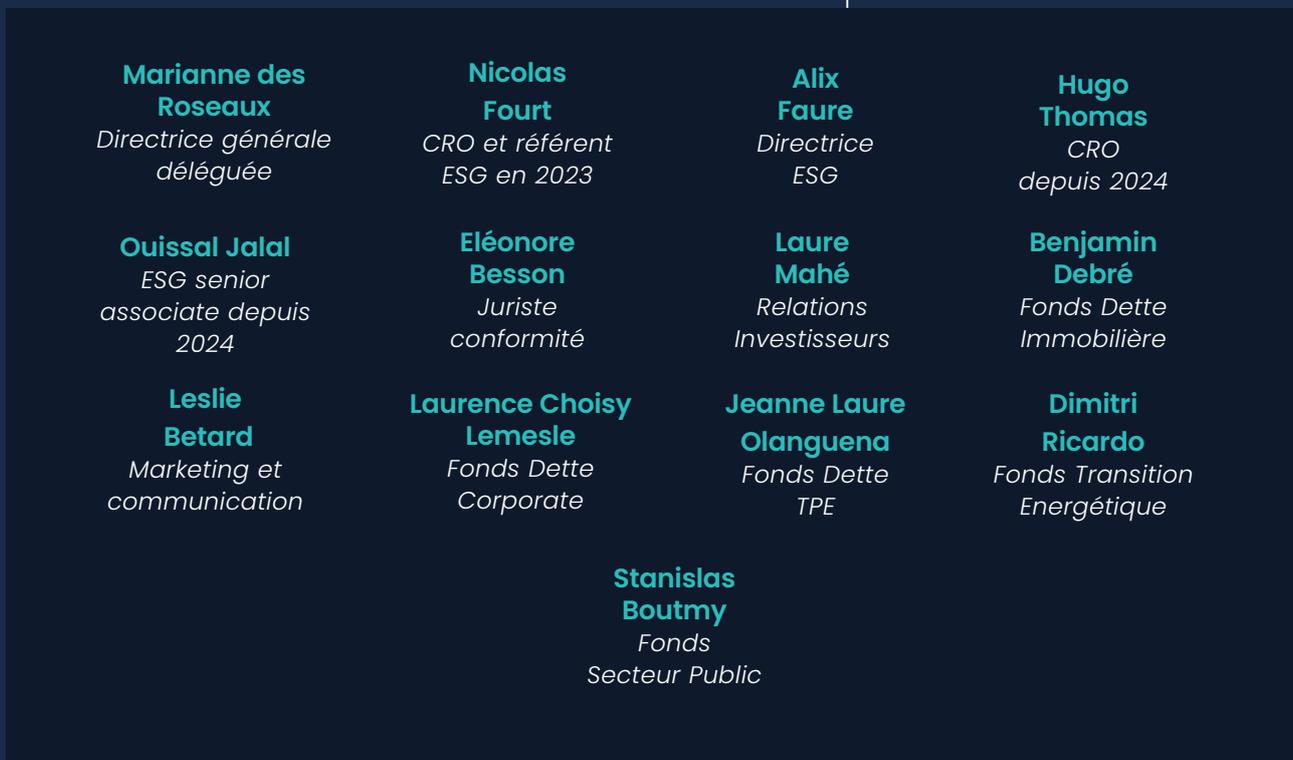
Ce mode d'organisation permet à la fois comme le suggère la TCFD une implication directe de la direction générale en lien avec le Groupe Sienna, un pilotage permanent, et une inclusion de tous les départements de l'entreprise.

Le directoire a nommé en 2023 une référente RSE et un référent ESG parmi ses membres, démontrant ainsi l'implication des sujets ESG au plus haut niveau de la gouvernance.

Comité ESG de supervision



Comité ESG opérationnel



D. Application au sein de l'expertise Private Credit

Les engagements de l'expertise Private Credit sont alignés avec ceux du groupe Sienna IM : climat, biodiversité et inclusion. Pour le climat, l'expertise Private Credit applique les recommandations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD), utilise la grille d'analyse du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), et s'apprête également à déposer son projet de trajectoire auprès de la Science Based Targets Initiative (SBTi) en vue d'une validation formelle en 2025. Concernant la biodiversité, l'expertise Private Credit met en place progressivement une méthode d'analyse d'impact et de dépendances sur la biodiversité et une analyse quantitative des « proxies » biodiversité des sociétés financées. Enfin, les actions pour l'inclusion sont de trois types : le handicap, la parité et l'emploi des seniors. L'ensemble des collaborateurs de l'expertise Private Credit sont sensibilisés à l'inclusion des personnes en situation de handicap et aux enjeux de la parité via des conférences régulières (novembre 2023 pour la dernière conférence organisée sur le handicap). L'engagement historique de l'expertise Private Credit sur ces thématiques ESG s'est traduit par ailleurs par la mise en place des indicateurs d'intéressement liés à des objectifs de parité.

Politique d'exclusion

L'expertise Private Credit implémente une politique d'exclusion depuis plusieurs années. Cette politique s'appuie sur celle du groupe Sienna et est plus exigeante sur certaines exclusions, comme le charbon, le pétrole et le gaz par exemple.

Cette politique a été définie sur la base des lois, interdictions, traités et embargos nationaux et internationaux applicables pour définir son univers d'investissement.

Au-delà de ces exigences légales, l'expertise Private Credit accorde également une importance aux critères d'exclusions sectorielles et normatives visant notamment les droits humains, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles ou l'exposition au charbon. La politique d'exclusion décrit les conditions d'application de ces exclusions. La politique d'exclusion est disponible sur <https://www.sienna-im.com/fr/services/private-credit/esg-private-credit/>

Politique de controverses

Dans le cadre de l'intégration des critères ESG dans le processus de prise de décision, l'expertise Private Credit vise à implémenter des processus robustes d'identification des controverses ESG et des potentiels risques ESG dès la phase de préinvestissement (en dehors des portefeuilles granulaires³). Depuis 2022, l'expertise Private Credit se base sur l'outil d'identification et de scoring des controverses développé par Ethifinance et SESAMm. Cet outil permet d'effectuer une recherche sur plusieurs années et sur une variété de documents. Ces données sont ensuite analysées afin de caractériser la gravité des éventuelles controverses sur une échelle de 0 à 5. Le résultat de ce processus est pris en compte lors de l'examen des débiteurs dans les Comités d'investissement. La politique de controverses est disponible sur <https://www.sienna-im.com/fr/services/private-credit/esg-private-credit/>

³ Constitués de prêts ou créances de petite taille (< 500k€ en moyenne) destinés le plus souvent à des TPE/PME

Doctrines d'impact

L'expertise Private Credit a formalisé sa doctrine d'impact début 2024. Son approche de l'impact est en conformité avec la définition de l'Institut de la Finance Durable ainsi que celle du GIIN⁴. L'investissement à impact est fait avec l'intention de générer un impact environnemental et social positif et mesurable, tout en ayant un objectif de générer du rendement financier. Private Credit a signé la charte d'impact de l'Institut de la Finance Durable et fait partie des groupes de travail de place sur ce thème.

L'impact est un engagement fort en faveur de l'action pour l'expertise Private Credit, et se décline de la façon suivante :

- Impact et performance financière : conciliation de l'impact avec la recherche de rendement financier et réalisation de deals bilatéraux principalement (permettant une plus grande flexibilité en matière de documentation financière)
- Cadres internationaux reconnus : les fonds d'impact contribuent à l'atteinte d'un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD)
- Trois piliers au cœur de la démarche d'impact :
 - **Intentionnalité** : objectif de participer à la transformation de l'économie tout en respectant le principe de la transition juste dans le cadre des ODD
 - **Additionalité** : mise en place de clauses d'impact, engagement auprès des entreprises financées et participation de Private Credit aux travaux de place
 - **Mesurabilité** : à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour suivre les impacts positifs et les externalités négatives des financements réalisés
- Modèle propriétaire : mise en œuvre d'une grille d'analyse propriétaire inspirée de la grille d'impact développée par l'Institut de la Finance Durable
- Transparence : auprès des investisseurs à travers un reporting annuel

1

Impact et performance financière

L'impact est au service de la performance financière, et vice versa

Principalement des deals bilatéraux permettant une plus grande flexibilité en matière de documentation financière

3

3 piliers

Intentionnalité : directement liée aux ODD

Additionalité : accords bilatéraux, clauses d'impact...

Mesurabilité : sélection d'indicateurs de performance clés

5

Transparence

Rapports annuels détaillés au niveau du fond et de l'entreprise financée

Engagement à agir directement inclus dans notre démarche d'impact

2

Cadres internationaux reconnus

ODD de l'ONU et SBTi

Un même langage partagé par nos parties prenantes (entreprises, LPs...)

4

Modèle propriétaire

Grille d'analyse propriétaires, adaptée de l'Institut de la Finance Durable (IFD)

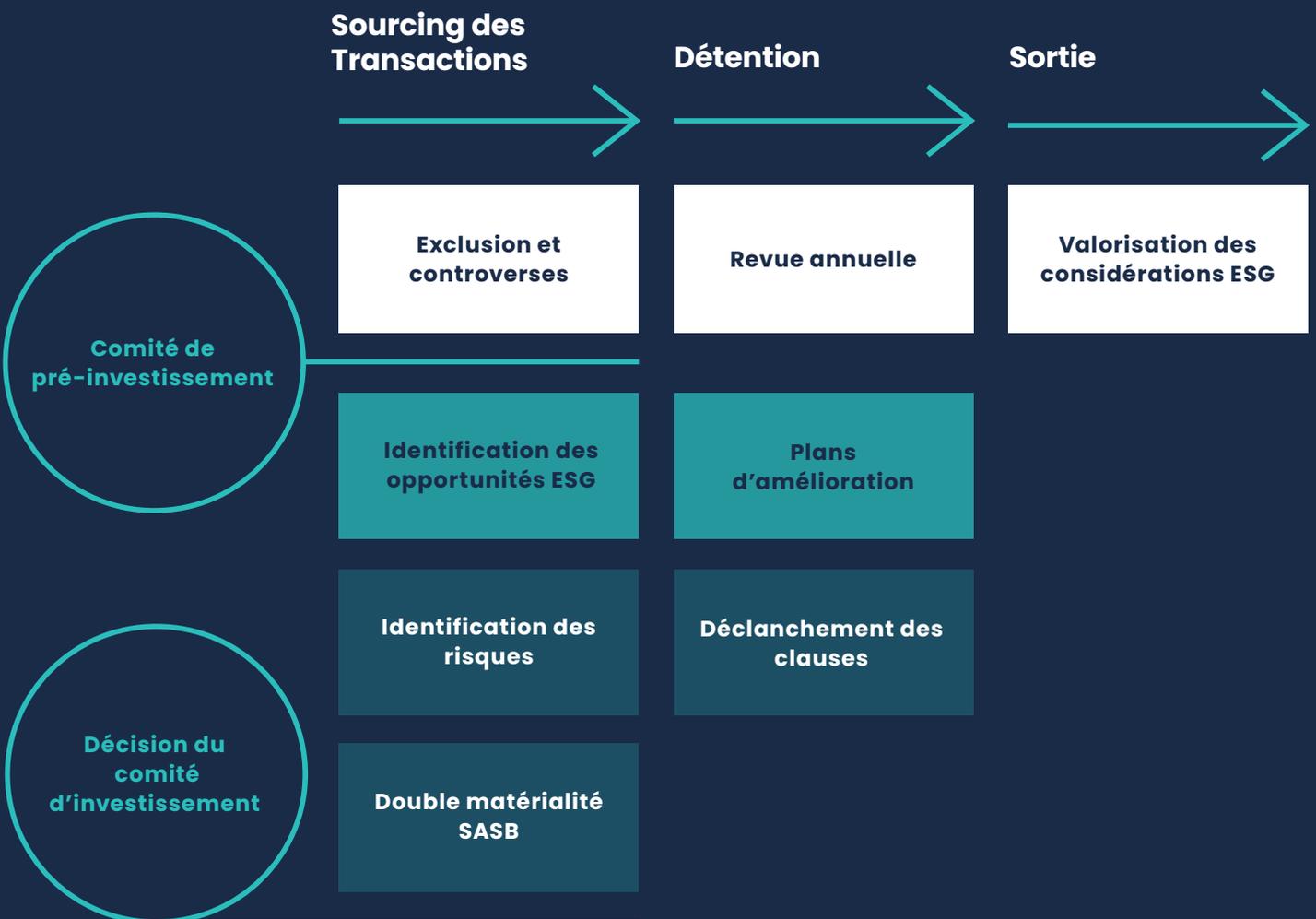
Conformité avec la définition du GIIN

⁴ Global Impact Investing Network

Prise en compte de l'ESG dans le processus de décision

La dimension ESG est prise en compte à toutes les étapes du processus d'investissement : l'identification des enjeux ESG en phase d'investissement, après application de la politique d'exclusion et de controverse permet aussi de fixer avec l'entreprise les clauses éventuelles des prêts à impact. La revue annuelle se base en particulier sur l'exploitation des questionnaires ESG envoyés annuellement aux emprunteurs via la plateforme d'un prestataire externe et complétés le cas échéant par des données « proxies » calées sur des échantillons d'entreprises comparables par utilisation des bases Tennaxia, Sustainalytics, Carbometrix ou Iceberg Data Lab ou directement fournis par le prestataire sélectionné. Lors de cette revue, les controverses et les principales incidences négatives (PAI) sont analysées, et l'ensemble fait l'objet d'une communication aux porteurs de parts.

La phase de sortie, en réalité phase de remboursement dans le cas des fonds de prêts, est souvent facilitée par un meilleur accès au refinancement des emprunteurs ayant suivi une démarche ESG de bon niveau. Elle est aussi l'occasion de faire un bilan, notamment de la trajectoire climatique, des investissements.



III. Nouveautés 2023

A. Actualités des fonds Article 9

Fonds Sustainable Infrastructure Debt III (SID3)

La stratégie principale de l'équipe Transition Energétique, Sustainable Infrastructure Debt (SID), a été initiée en 2015 et entre maintenant dans son troisième millésime.

L'objectif du fonds SID3 est de financer différents types de projets d'infrastructure dédiés à la transition énergétique. Les projets soutenus doivent être capables de générer des impacts positifs tangibles, quel que soit leur type :

- Production d'énergie renouvelable : augmenter la proportion d'infrastructures résilientes et renouvelables
- Stockage de l'énergie : réduire l'utilisation des installations de production d'énergie les plus émettrices de gaz à effet de serre
- Mobilité à faible émission de carbone : augmenter l'offre de mobilité propre et plus respectueuse de l'environnement

Le Fonds s'est fixé comme objectif d'investissement durable de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Fonds vise à contribuer à générer un

bénéfice environnemental sous forme de tonnes de CO₂ évitées.

L'objectif du Fonds en matière d'investissement durable sur le plan environnemental et sa stratégie peuvent également être considérés à la lumière de l'Accord de Paris, qui vise à maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C.

Le Fonds définit et met en œuvre sa stratégie selon une approche d'impact. L'équipe de gestion veille au respect des critères d'impact à chaque étape de vie du Fonds, de la sélection de l'univers d'investissement à la gestion des créances en portefeuille. La démarche d'impact de SID3 est évaluée au regard de la doctrine d'impact de l'expertise Private Credit.



Les projets soutenus par SID3 devront également contribuer aux ODD suivants :





Fonds Impact Social (FIS)

Initialement créé en 2022, FIS répond au besoin d'accompagner directement certaines des grandes transitions sociales auxquelles les entreprises font face dans le domaine des inégalités femmes/hommes, de la prise en compte des situations de handicap et de l'emploi des seniors. Afin de garantir l'utilité sociale du financement, un processus rigoureux est mis en place afin d'évaluer les entreprises et de vérifier leur trajectoire sociale en lien avec ces trois thématiques :

- Inégalités femmes/hommes
 - Part des femmes dans l'effectif
 - Évolution comparée des femmes et des hommes dans l'accès aux postes de management
 - Part des femmes au Comité de direction et au Conseil d'administration (s'il existe)
 - Égalité salariale femmes/hommes
- Handicap
 - Sensibilisation des équipes au handicap
 - Mesure du taux d'emploi des personnes en situation de handicap
- Seniors
 - Sensibilisation des équipes à l'inclusion des seniors
 - Mesure du taux d'emploi des seniors > 55 ans
 - Maintien dans l'emploi et recrutement
 - Accès à la formation des seniors

Les entreprises financées par FIS devront contribuer aux ODD suivants :



Un audit social est réalisé en amont du financement, par un cabinet de conseil en stratégie et management. A l'issue de cet audit, une note d'analyse du climat social au sein de l'entité en question permet à l'expertise Private Credit de s'assurer de l'adéquation entre sa trajectoire sociale et celle du Fonds. Cet audit permet également de formuler des recommandations pour l'amélioration de la trajectoire sociale.

Un questionnaire ESG initial est également envoyé à l'entreprise et il permet d'avoir une première évaluation des trois thématiques du fonds.

Tout au long de l'investissement, Private Credit maintient un dialogue avec l'entreprise afin de suivre les actions mises en place, que ce soit à travers le questionnaire ESG annuel ou le relevé des actions réalisées.

La démarche d'impact de FIS est évaluée au regard de la doctrine d'impact de l'expertise Private Credit. Le thème de l'impact se nourrit de relations bilatérales fructueuses avec les entreprises financées.

B. Données en lien avec nos engagements

Organisation de la collecte de données

L'accès à des données extra-financières de qualité constitue un enjeu crucial de la démarche ESG de l'expertise Private Credit. Elles permettent une mesure systématique et régulière des performances ESG de nos emprunteurs, pour valider la démarche d'impact. Les données sont également au cœur du cadre réglementaire de la Taxonomie et SFDR.

Le volume de données extra-financières fourni par les entreprises croît sous l'impulsion des réglementations (CSRD, SFDR, Taxonomie, etc.), et de la demande de l'écosystème, notamment financier. Les emprunteurs des fonds gérés par l'expertise Private Credit sont majoritairement des sociétés de petites et moyennes tailles, non cotées sur les marchés financiers, et pour lesquels nous ne disposons pas de données extra-financières accessibles sur des bases publiques.

L'expertise Private Credit a organisé depuis 2021, une collecte directe de données ESG auprès de l'ensemble des emprunteurs des fonds. Les contrats de financements signés par les fonds au cours de l'année comprennent des engagements de fourniture annuelle des données ESG.

L'expertise Private Credit a choisi de travailler avec un partenaire qualifié et expérimenté pour la collecte de données fiables et complètes directement auprès des entreprises non cotées. L'expertise Private Credit a sélectionné Tennaxia, un prestataire qui accompagne les entreprises ainsi que les investisseurs dans le pilotage de leur performance durable en mettant en œuvre des solutions innovantes. Tennaxia accompagne l'expertise Private Credit pour la collecte et l'analyse des données ESG de ses emprunteurs à partir d'un questionnaire qui regroupe les différentes thématiques ESG (empreinte carbone, principales incidences négatives, taxonomie, etc.). Tennaxia propose également une fonctionnalité de benchmarks sectoriels avec des données statistiques, anonymisées et consolidées des entreprises qui sont gérées à travers la plateforme. Les équipes de l'expertise Private Credit se tiennent à la disposition des emprunteurs pour répondre à leurs questions et planifient des relances régulières afin d'avoir un taux de réponse satisfaisant.

Par ailleurs, le groupe Sienna a contractualisé avec Iceberg Data Lab en juillet 2023 afin d'obtenir une empreinte biodiversité pour chacune des lignes en portefeuille. L'exercice a été réalisé pour les fonds de l'expertise Private Credit au 31/12/2023 (à l'exception de la BU Corporate granulaire et de la BU Secteur Public).

Enfin, l'expertise Private Credit a calculé pour la première fois une estimation de ses émissions financées des sociétés en portefeuille en collaboration avec Carbometrix pour l'exercice 2023. L'expertise Private Credit souhaite collecter des émissions de gaz à effet de serre (GES) des nouveaux emprunteurs en leur proposant un outil de mesure du bilan carbone à travers le partenariat avec Carbometrix.

Weefin

L'expertise Private Credit va également faire évoluer la gestion des données ESG en travaillant avec Weefin pour intégrer ces données, centraliser leur contrôle, leur suivi et automatiser les processus associés d'ici fin 2024.

Weefin est une fintech qui a développé une plateforme SaaS⁵ appelée « ESG Connect » qui permet de centraliser l'ensemble des données ESG. La plateforme permettra de croiser les différentes bases de données ESG des différents fournisseurs de Private Credit.

Les objectifs principaux de la plateforme « ESG Connect » sont :

- L'intégration automatique des données financières et ESG et la centralisation de ces données
- Le contrôle et le suivi des indicateurs ESG ainsi que l'historisation de l'ensemble des données récupérées, calculées et reportées
- La mise à jour automatique des données ESG et des calculs méthodologiques pour la création des reportings réglementaires

⁵ Software as a Service

C. Revue et renforcement de notre politique d'impact



Aurélie Baudhuin

Directrice des Investissements
chez Malakoff Humanis

En tant qu'investisseur, à quel élément êtes-vous le plus sensible dans la sélection d'un gérant durable ?

« Malakoff Humanis a défini quatre thématiques prioritaires pour ses investissements : le climat, la biodiversité, la parité et le handicap. Nous sommes très attentifs dans la sélection des gérants aux efforts déployés sur ces thématiques afin d'atteindre nos objectifs, ainsi qu'à leur capacité à combiner cette recherche d'impact avec celle de performance. Par exemple, nous souhaitons développer des tableaux de bord ESG avec les gérants d'actifs que nous sélectionnons, pour suivre la matérialité des performances en termes de durabilité, au même titre que leur performance financière. »



Karine Leymarie

Responsable Expertises
Investissements et Finance
Durable chez MAIF

« En tant qu'investisseur responsable et engagé, MAIF est particulièrement sensible à la qualité et la sincérité de la stratégie. Nous attendons d'un gérant qu'il propose des produits permettant de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique ou de financer une société plus solidaire. Nous souhaitons qu'il fasse preuve de transparence et s'inscrive dans une démarche de progrès afin de présenter des résultats concrets. Enfin, dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous recherchons des fonds qui concilient rendement financier et intégration des enjeux de durabilité. »

IV. Une société engagée dans la prise en compte de tous les enjeux ESG



François Perrin
Head of ESG chez GBL

« GBL est très heureux de voir la direction prise par Sienna IM en termes d'intégration des enjeux de durabilité dans son business model et nous espérons que ce rapport contribue à l'appréciation de l'engagement de Sienna IM en faveur de l'ESG et de l'investissement responsable. »

A. Volet environnemental

Signature de l'initiative SBTi

Sienna IM s'est engagée auprès de l'initiative SBTi en janvier 2024 et a entamé une nouvelle phase dans son parcours vers le net-zéro. Le groupe s'est engagé à définir des objectifs climatiques court-terme d'ici 2025. Ces objectifs seront alignés sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.

Cet engagement tracera une trajectoire d'actions de transformation à moyen terme au sein de toutes les expertises du Groupe, dont l'expertise Private Credit, et ouvrira la voie à une transition à plus long terme vers la neutralité carbone d'ici 2050.

L'expertise Private Credit de Sienna IM a volontairement embarqué les activités suivantes : Financement de la Transition Énergétique, Financement Immobilier des entreprises et les secteurs très intensifs en carbone pour les prêts directs aux entreprises.

Des sessions de sensibilisation se sont tenues depuis mai 2023 pour l'ensemble des équipes de l'expertise Private Credit. L'objectif est de permettre aux équipes de mieux comprendre l'impact de l'engagement de Sienna sur les financements futurs.

Bilan Carbone

Sienna IM a calculé son bilan carbone en 2023 avec la société Carbometrix. Ce bilan carbone a été réalisé avec une méthode fondée sur le marché (market based) pour les scopes 1, 2 et 3 (hors catégorie 15 émissions financées).

Nous observons une réduction des scope 2 et 3 par rapport à 2022 :

- Scope 2 (émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid) : -71% par rapport à 2022, ce qui correspond à une économie de 1,7 tonnes de CO₂e
- Scope 3 (toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs ou de ses clients) : -29% par rapport à 2022, ce qui correspond à une économie de 78 tonnes de CO₂e

Le scope 1 (émissions directes des bâtiments, véhicules, etc.) a augmenté d'environ 1 tonne de CO₂e entre 2022 et 2023.

Cette réduction générale de nos émissions carbone en 2023, qui constituera notre base de référence dans le cadre de la définition de nos cibles SBTi, s'explique principalement par la mise en œuvre d'actions concrètes telles que la formalisation d'une politique d'achat responsable et l'application d'une politique de voyage adaptée.

Réduction de la consommation énergétique des locaux

L'expertise Private Credit a fait le choix d'emménager dans un immeuble à haute qualité environnementale en 2017. Le bâtiment est labellisés HQE (Haute Qualité Environnementale) et BREEAM In-Use. L'expertise Private Credit a participé via le Comité Vert réunissant le gestionnaire et les locataires sur le plan stratégique énergie élaboré par le propriétaire fixant un objectif de réduction de consommation d'énergie de 40% à l'horizon 2022 (par rapport à l'année de référence). Cet objectif a été atteint et la consommation d'énergie a continué à diminuer entre 2022 et 2023.

Limitation des déplacements et encouragement de la mobilité verte

Depuis 2021, le télétravail régulier est proposé à tous les collaborateurs à raison de 2 jours par semaine, limitant ainsi les déplacements générant des émissions de CO₂.

Conformément à ses engagements, l'expertise Private Credit a mis en place une politique de mobilité verte en faveur de tous les salariés leur permettant une location longue durée de vélo ou de VAE (vélo à assistance électrique) avec une prise en charge significative par l'entreprise.

B. Volet social

Les enjeux sociaux sont pris en compte à tous les niveaux chez l'expertise Private Credit de Sienna IM à travers divers dispositifs :

Objectifs de formation atteints

- La formation est un élément structurant, Private Credit a souhaité s'engager à ce que 100% de ses collaborateurs passent la certification AMF en finance durable afin d'assurer un niveau homogène de connaissances sur la finance verte et responsable. A la date de publication de ce rapport 21 % des collaborateurs ont obtenu cette certification.
- 100 % des collaborateurs ont été formés aux enjeux ESG via une formation d'au moins 4h. Cette formation a permis de leur donner des clés de compréhension de la réglementation ESG en général et d'enjeux plus

spécifiques, tels que le climat ou la biodiversité. Les équipes qui sont amenées à traiter des problématiques ESG ont suivi la formation « Responsible Investing » des PRI. Enfin, nous avons organisé en juillet 2023 une conférence sur notre engagement auprès de SBTi afin de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs et de les associer au projet.

- Deux sessions de formation dédiées à la sensibilisation au handicap ont été organisées en 2023. L'ensemble des collaborateurs de l'expertise Private Credit ont suivi cette formation.

Engagements concrets en faveur de la diversité

- L'importance des enjeux de diversité qui se décline notamment dans les objectifs qualitatifs fixés dans les accords d'intéressement mesurant les progrès attendus concernant la parité (femmes dans les équipes de gestion, promotion etc.). Deux objectifs sur trois sont atteints en 2023. L'expertise Private Credit participe au groupe de travail de place Diversité de l'AFG.

Cohésion des équipes autour du projet de l'entreprise

- Organisation de réunions régulières pour mettre en perspective les résultats des activités avec la trajectoire attendue et les enjeux stratégiques.
- Organisation de moments de convivialités et de rencontres nombreux au cours de l'année au sein de l'expertise Private Credit mais aussi avec les équipes du groupe (épreuve sportive du Paris Versailles, soirée de fin d'année, pots festifs d'entreprise, petits déjeuners avec les autres expertises du groupe etc.).

Traitement attentif des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est l'élément clé du développement de l'entreprise et un enjeu fondamental de la politique RSE.

Bâtie sur la conviction que la performance de l'entreprise s'appuie avant tout sur les talents des hommes et des femmes, la politique des ressources humaines de l'expertise Private Credit accorde une importance particulière à la fois aux principes d'équité, au développement des individus et à la force du collectif.

Soutien de la formation des jeunes

L'expertise Private Credit fait le choix d'accueillir de nombreux étudiants stagiaires pour leur offrir la possibilité de vivre une expérience professionnelle dans le monde de la gestion de fonds d'investissement. Par ailleurs, l'accueil des stagiaires permet à l'entreprise de profiter de l'appréciation extérieure des jeunes générations tant sur la structure de l'expertise Private Credit que ses modes d'intervention. Cela permet aussi à l'entreprise de rester au contact de l'évolution des attentes des jeunes professionnels.

C. Volet gouvernance

En 2023, les instances de gouvernance de l'expertise Private Credit ont été organisées selon les bonnes pratiques de place : le Conseil de surveillance institué comporte 30% des membres indépendants et 30% de femmes. Au sein du Conseil de surveillance ont été mis en place :

- Un comité des rémunérations avec 50% de membres indépendants et 50% de femmes dont la présidente
- Un comité stratégique avec 50% de membres indépendants et 50% de femmes
- Un comité ESG avec 66% de femmes dont la présidente qui se tient deux fois par an

Au niveau des opérations de l'expertise Private Credit, des groupes de travail ont été lancés, dont un sur la gestion du capital humain qui a pour mission de se concentrer sur les problématiques de diversité, équité et inclusion. L'expertise Private Credit s'implique également dans les réflexions de place sur ce sujet puisque la Directrice générale déléguée, Marianne des Roseaux, est présidente de la commission diversité de l'AFG.



Au plan RH

Politique de rémunération

La dimension climatique est intégrée à plusieurs niveaux dans la politique de rémunération de l'expertise Private Credit :

- Rémunération individuelle : pour les collaborateurs intervenant dans la gestion des fonds ayant des objectifs d'investissements durables à travers la mise en place de critères environnementaux, les évaluations annuelles et objectifs individuels incluent des éléments qualitatifs et quantitatifs en lien avec l'atteinte ou non des objectifs d'investissement durable fixés (objectif de déploiement des investissements environnementaux notamment)
- Rémunération collective : l'accord d'intéressement aux bénéficiaires fixe non seulement des objectifs d'activité (croissance des encours et des résultats) mais aussi des objectifs extra-financiers. Concernant la dimension climatique, un objectif de participation à la baisse de l'empreinte carbone de la société est fixé

Des objectifs sociaux sont également intégrés : parité et formation des collaborateurs.

Objectifs ESG

Afin que chaque collaborateur soit pleinement impliqué dans la stratégie de durabilité, Sienna IM a décidé en collaboration avec la direction RH fin 2023 d'intégrer aux objectifs de tous les collaborateurs au moins un objectif ESG. Ces objectifs ESG ont été longuement réfléchis et sont adaptés à chaque équipe. Ils auront, le cas échéant, une incidence sur la rémunération variable des collaborateurs.

Politique d'achat responsable

Dans le cadre d'une optique d'amélioration continue de ses processus et opérations, Sienna IM a mis en place une politique et une charte d'achat responsable en 2023. Ces documents formalisent les grands principes du processus d'achat dont les principaux objectifs sont les suivants : Garantir l'efficacité opérationnelle en optimisant les coûts d'approvisionnement

- Maintenir des normes de qualité élevées pour les produits et services achetés
- Respecter les normes du travail et les droits de l'homme
- Protéger notre environnement
- Encourager une concurrence loyale et transparente entre les fournisseurs
- Respecter toutes les lois et réglementations relatives aux achats, y compris les règles de conformité et d'éthique

V. Objectifs 2024-2025 et budget ESG

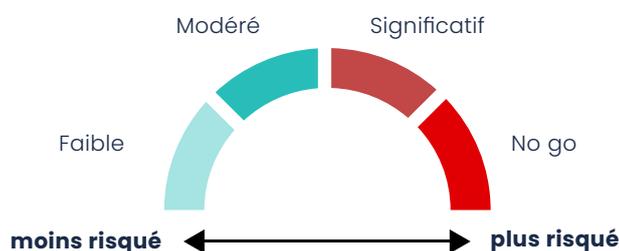
A. Objectifs 2024-2025

Méthodologie de scoring ESG

L'expertise Private Credit a développé une méthodologie de scoring ESG qui se fonde sur une analyse Risques/Opportunités tout en prenant en compte le principe de double matérialité (matrice du SASB⁶ comme base pour définir la matérialité financière).

Les scores E, S et G sont déterminés séparément, à travers une analyse qualitative axée sur les thèmes jugés pertinents pour l'expertise Private Credit, avant d'être pondérés afin de définir un score ESG global.

Les risques sont évalués en suivant l'échelle ci-dessous :



Pour ce qui est des opportunités, elles sont évaluées sur la base des Objectifs de développement durable (ODD) définis au niveau du fonds en question. Les ODD respectés peuvent varier d'un fonds à un autre.

Conformément à la politique ESG de l'expertise Private Credit, l'équipe implémente des processus robustes d'identification des controverses ESG ainsi que des risques ESG potentiels que ces controverses pourraient révéler.

La décision finale est prise collectivement au niveau du Comité d'investissement. Cette méthodologie fait l'objet d'une revue régulière (à minima annuelle) afin d'être ajustée en fonction des évolutions possibles.

B. Budget ESG

Le budget ESG est réparti entre les ressources humaines, les expertises, la formation et les données.

Pour 2024, notre budget ESG représente 4% du chiffre d'affaires de l'expertise Private Credit, soit 494 K€. Le budget ESG a augmenté ces dernières années avec la prise de conscience croissante, que ce soit au sein du secteur d'activité de l'expertise Private Credit ou parmi les investisseurs, quant à l'importance de l'intégration des critères ESG dans les activités. L'expertise Private Credit doit également répondre aux exigences réglementaires ainsi qu'aux normes internationales qui continuent d'évoluer (SFDR, Taxonomie, art.29 de la loi Energie Climat, etc.). Et pour cela, la société anticipe le coût d'accès aux données des emprunteurs dans le contexte paradoxal

où les intermédiaires doivent fournir des rapports quand les emprunteurs PME/ETI ne sont pas encore soumis à la directive CSRD.

L'engagement ESG de l'expertise Private Credit s'inscrit dans la vision long terme de créer de la valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes.

La société est convaincue que les efforts, financiers et humains, mis en œuvre pour la prise en considération efficace des critères ESG contribuera à l'identification de nouvelles opportunités d'investissements alignées avec des objectifs financiers et durables tout en atténuant les risques ESG associés.

⁶ Sustainability Accounting Standards Board

VI. Réalisations par département de gestion

A. Actifs réels

1. Financements Transition Energétique



Philippe Garrel

Directeur des fonds transition énergétique - Expertise Private Credit

Les ambitions européennes dans la lutte contre le dérèglement climatique se renforcent, dans le cadre de l'objectif Fit for 55 qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% en 2030 par rapport à 1990. Les projets d'infrastructures d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique revêtent une importance majeure. L'équipe de gestion, à travers ses fonds infrastructures, accompagne les acteurs mid-market qui font la transition énergétique en Europe, en répondant aux attentes des investisseurs et avec une stratégie d'impact affirmée.

a. Fonds & indicateurs ESG clés

Fonds	Classification SFDR	AUM	En levée (Oui/Non)
SID1 ⁷	N/A	78 M€	Non
SID2 ⁸	9 (obj. environnemental)	150 M€	Non
F2E	9 (obj. environnemental)	10 M€	Oui

⁷ SID1 est l'appellation commerciale du fonds Predirec ENR 2030

⁸ SID2 est l'appellation commerciale du fonds Predirec ENR 2

Le fonds SID1 finance des projets de production d'énergie d'origine renouvelable en France. Son portefeuille est constitué de projets solaires et éoliens, avec des investissements totaux ayant dépassé les 160 M€. Constitué en 2015, le fonds est en période de gestion et son AUM fin 2023 s'élève à 78 M€.

Le fonds SID2 a pour objectif d'accompagner les entreprises de la transition énergétique en fonction de leur stade de développement

dans toute l'Union Européenne. Il a un objectif d'investissement durable environnemental, avec la contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), motivant sa classification en article 9. La levée de fonds s'est achevée à la fin de l'année 2022, pour un total de 219 M€. Le fonds est en période d'investissement.

Le fonds F2E a été créé au cours de l'année 2022. Il a pour objectif d'accompagner de projets d'efficacité énergétique, en France et en Europe. Il

est également article 9, avec le même objectif d'investissement durable qu'est la contribution à la réduction des émissions de GES. Le fonds est actuellement en période de levée et d'investissement.

Les trois fonds de l'équipe Transition Énergétique sont labellisés Greenfin. Le dernier audit a été réalisé en début d'année 2024 par Novethic qui a renouvelé la labellisation des trois fonds pour l'année 2023.

ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE



LES FONDS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ONT UN OBJECTIF D'ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE D'AU MOINS

70%

ALIGNEMENT TAXONOMIE :

94%

INVESTISSEMENTS DURABLES :

100%

ODD ciblés



- 8.2 Productivité économique
- 8.3 Développement des TPE et PME
- 8.4 Utilisation efficiente des ressources

- 7.1 Accès à l'énergie
- 7.2 Energies renouvelables
- 7.3 Efficacité énergétique

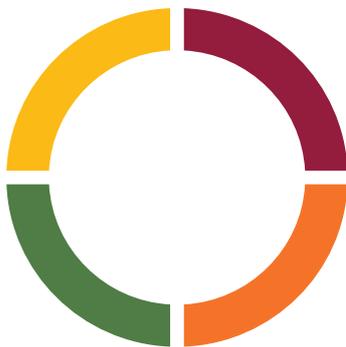
- 9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles
- 9.2 Industrialisation socio-économiquement durable
- 9.4 Modernisation et durabilité des filières industrielles

- 13.1 Résilience et adaptation

ODD représentés

ODD7
Énergie propre
et d'un coût
abordable

ODD8
Travail décent
et croissance
économique



ODD13
Mesures relatives
à la lutte contre
les changements
climatiques

ODD9
Industrie,
innovation et
infrastructure

Les investissements réalisés par les fonds SID1, SID2 et F2E contribuent aux 4 ODD cibles visés par les fonds. La contribution de chaque ligne aux différents ODD est mesurée via des indicateurs d'impact, dont certains sont présentés ci-dessous.

Autres indicateurs

CO ₂ évité par an (tonnes) ⁹	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
SID1	64 462	64 198	134 023	171 708	197 179	205 224	121 876	114 944
SID2	-	-	-	-	-	79 163	165 464	210 167
F2E¹⁰	-	-	-	-	-	-	-	0
Cumul tous fonds	64 462	64 198	134 023	171 708	197 179	284 387	287 340	325 111

Nombre de foyers approvisionnés en énergie propre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
SID1	49 849	49 760	124 506	156 048	184 880	200 273	209 121	197 227
SID2	-	-	-	-	-	25 890	84 426	250 320
F2E	-	-	-	-	-	-	-	0
Cumul tous fonds	49 849	49 760	124 506	156 048	184 880	226 163	293 547	447 547

Nombre d'ETP	Construction	Exploitation	Total
SID1	7 182	173	7 355
SID2	9 186	333	9 519
F2E	592	28	620
Cumul tous fonds	16 960	534	17 494

⁹ Pour rendre compte de l'impact de ses financements, l'équipe de gestion a décidé de considérer les différents mix électriques des pays qui constituent le portefeuille. Ce calcul se fonde sur l'étude de la BEI parue en janvier 2023 (Source : EIB Project Carbon Footprint Methodologies (https://www.eib.org/attachments/lucalli/eib_project_carbon_footprint_methodologies_2023_en.pdf)). Par exemple, le facteur d'émission de la France s'élève à 124 tCO₂e/GWh tandis que celui de la Pologne s'élève à 717 tCO₂e/GWh.

¹⁰ Nota : le fonds F2E est en début de période d'investissement et les actifs sont en cours de construction, expliquant l'absence d'impact en termes de tonnes de CO₂ et de foyers approvisionnés sur l'exercice 2023

b. Exemples d'opérations



Montant : 25 M€
Emissions de CO₂ évitées : 139 600 tCO₂/an
Date de financement : 26/10/2023

Financement de 133 MW de centrales photovoltaïques en Italie. Les centrales ont obtenu un contrat d'achat d'électricité de dix ans avec un grand offtaker international. La construction des parcs est en cours et les opérations devraient débuter d'ici la mi-2024.



Montant : 10 M€
Emissions de CO₂ évitées : 11 000 tCO₂ au total
Date de financement : 22/08/2023

Financement senior d'un portefeuille en cours de constitution de projets de biométhane de petite taille situés dans l'Ouest de la France et délivrant une production annuelle totale de c.15 GWh en fonctionnement. Tous les projets bénéficient de Feed-In-Tariffs d'une durée de 15 ans.



Bérengère Drouin

Manager de la transition écologique et solidaire – Arkolia

Fondée en 2009, Arkolia compte parmi les trois premiers acteurs multi-énergies français et a dégagé un chiffre d'affaires de 190 M€ sur le dernier exercice. Actif sur les domaines du photovoltaïque, de l'éolien et du biogaz, avec 2,6 GWc développés ou installés en 2023, l'entreprise compte 223 collaborateurs.

Comment l'approche RSE d'Arkolia est-elle structurée ?

« L'approche RSE d'Arkolia est avant tout transverse et partie intégrante de l'ADN de notre entreprise. Elle s'articule autour de trois piliers :

- **Transparence** : via la réalisation de reportings extra-financiers exhaustifs, avec plus de 150 indicateurs, dépassant les attentes classiques.
- **Respect** : en mesurant et en diminuant l'impact de nos métiers.
- **Accompagnement** : de nos collaborateurs en interne et de nos partenaires dans les territoires, notamment dans le monde agricole.

Ces trois piliers structurent notre feuille de route pour l'année 2024.

Nous avons été accompagnés en 2021 par Green Soluce dans la mise en œuvre de notre stratégie RSE afin de déterminer la matrice de matérialité et la cartographie des parties prenantes, puis avons repris le pilotage en interne. Au lancement du projet, et comme dans toute réflexion chez Arkolia, nous mettons un point d'honneur à consulter et coconstruire notre démarche avec l'ensemble de nos collaborateurs. Par conséquent nous avons organisé un séminaire d'entreprise autour de la RSE, en interrogeant nos collaborateurs sur leur vision des risques et opportunités liés au changement climatique. Cette large consultation, en plus de permettre la structuration de notre stratégie autour des trois piliers, a également permis de faire émerger dix engagements d'Arkolia sur la RSE, portant par exemple sur la montée en compétence des collaborateurs sur cette thématique, le renforcement de la gouvernance RSE au sein de l'entreprise, la mise en place d'une politique d'achat responsable, ou la mesure et la réduction de l'empreinte. »

Quels sont les principaux enjeux identifiés, notamment en termes d'attentes de vos différentes parties prenantes ?

« Les attentes varient selon les parties prenantes et couvrent un large spectre. En interne, nos collaborateurs ont eu l'opportunité de participer à l'atelier 2tonnes, qui a permis de les sensibiliser et de les responsabiliser, ainsi que de leur faire prendre conscience de leur pouvoir d'action. Cette formation, ainsi que de nombreuses questions qui leur sont régulièrement posées dans le cadre de collecte de données internes, est axée climat et empreinte carbone. Les attentes de nos collaborateurs portent également sur les sujets de mobilité verte. Arkolia collabore avec l'agglomération des Pays de l'Or sur la mise en place de solutions de mobilité responsable. Nous organisons également une semaine du développement durable en septembre sur la thématique des mobilités durables.

En externe, nous avons de nombreuses demandes relatives à l'empreinte carbone de nos activités. A date, nous mesurons les scopes 1, 2 et 3 des activités de notre entreprise tête de groupe, qui permet d'identifier les postes les plus émetteurs. Nous sommes également sollicités au sujet de labellisations, notamment via la plateforme EcoVadis. La notation EcoVadis permet de certifier de la qualité de l'approche RSE d'une organisation et facilite la comparaison entre entreprises via la définition d'indicateurs similaires. Nous travaillons à cette adhésion.

Par ailleurs, nous avons également une demande croissante sur l'analyse du cycle de vie de notre activité. L'idée est d'aller plus loin que le sujet carbone, en couvrant la totalité du spectre de nos activités dans une logique d'éco-conception. Cette attente s'accorde avec des demandes internes de nos collaborateurs, qui souhaitent également aller au-delà du seul sujet d'empreinte carbone. Nous avons sélectionné un conseil qui va nous accompagner sur ce projet clé.

Arkolia a su développer une collaboration active au travers de nombreux carrefours de discussion que peuvent être les syndicats professionnels et les groupes de travail comme le propose également la Plateforme Verte. »

2. Secteur Public



Stanislas Boutmy

Directeur des fonds Secteur Public - Expertise Private Credit

Les fonds secteur public de l'expertise Private Credit de Sienna IM financent les acteurs publics locaux depuis 2013, essentiellement sous la forme de prêts bancaires ou d'emprunts obligataires. Les villes, intercommunalités, départements, syndicats, centres hospitaliers, EHPAD publics et bailleurs sociaux ont en charge des missions d'intérêt général et recourent à la dette exclusivement pour financer leurs investissements. Placés par leurs compétences au cœur de la transition écologique et sociale, ils représentent un risque public, in fine appuyé sur la fiscalité, compensé par une prime de liquidité qui répond aux attentes des investisseurs. Au travers de ses 4 fonds, deux dédiés et deux multi-investisseurs, l'expertise Private Credit accompagne plus de 120 débiteurs et a inscrit à sa feuille de route 2024 des initiatives en faveur de l'impact des fonds.

a. Fonds, Indicateurs clés (labels...)

66%

des débiteurs ont adopté un Agenda 21

100%

des débiteurs ayant mis en place une politique de soutien

347M€

de financements directs (ou bilatéraux)

	Predirec Filo ¹¹	HAV Filo 2	Relyens Investissements et Territoires	Predirec Filo 4	Tous fonds (hors doublons)	% du nombre total des collectivités accompagnées
Collectivités ayant mis en place l'Agenda 21	25	22	12	4	60	58%
Part des collectivités de plus de 10 000 habitants	100%	70%	56%	100%	93%	93%
Débiteurs soutenant les démarches RSE des parties prenantes	25	44	46	15	129	100%

Parmi les collectivités de plus de 10 000 habitants financées par l'expertise Private Credit de Sienna IM, 66% d'entre elles ont adopté un Agenda 21 et 100% de l'ensemble des débiteurs soutiennent les démarches RSE. Nous constatons que la majorité des collectivités accompagnées sont à l'initiative de leurs engagements en matière de développement durable, tandis que le reste d'entre elles applique les démarches engagées par les collectivités territoriales auxquelles elles sont rattachées (EPC¹² ou département), le plus souvent car elles n'ont pas les moyens propres de développer une démarche spécifique en raison de leur taille.

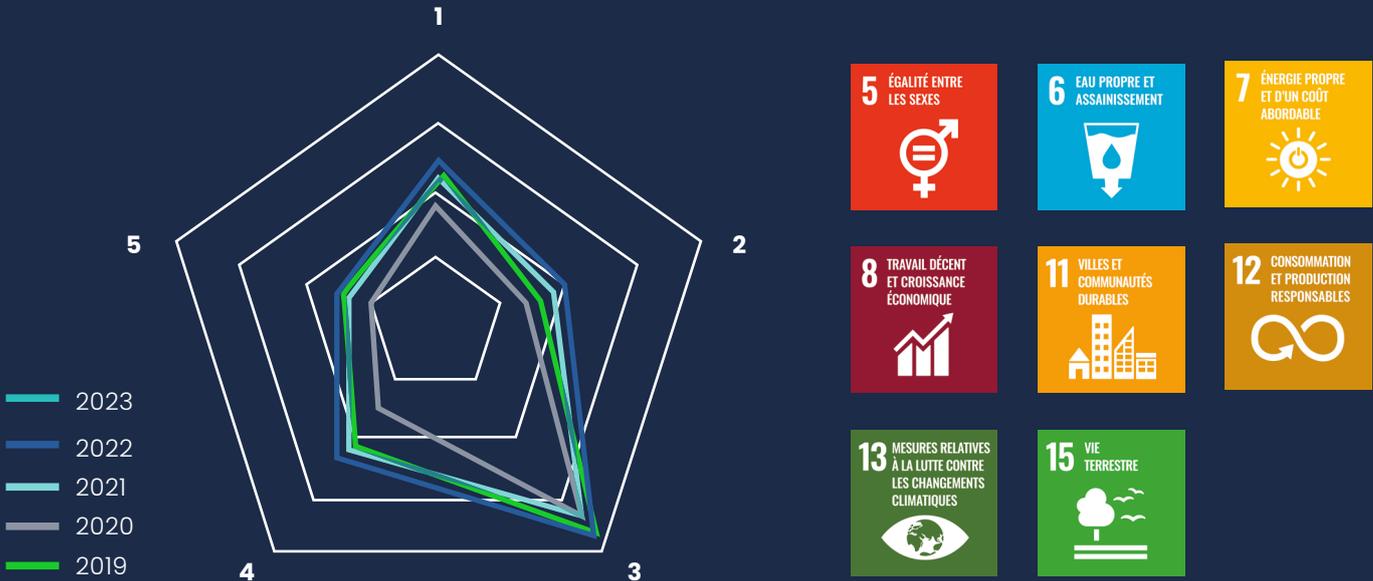
¹¹ Fonds conseillé

¹² Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Nous avons distingué 5 catégories de soutien aux démarches RSE.

Le graphique ci-dessous indique le pourcentage de collectivités financées ayant une action sur chaque engagement avec l'évolution au fil des exercices.

Engagements RSE des débiteurs – Tous Fonds Secteur Public



Critères ESG (Collectivités > 10 000 habitants)	Définition
1. Mise en place de mécanismes de soutien financier	Proportion de collectivités locales déployant des actions de formation initiale et professionnelle sur la RSE, mais aussi sur différentes thématiques, certifications etc.
2. Mise en place de politiques de formations sur la RSE	Proportion de collectivités locales déployant des actions sous forme d'aides aux entreprises, aux réseaux associatifs, de soutien financier à des actions collectives etc.
3. Sensibilisation et communication RSE	Proportion de collectivités locales déployant des actions de sensibilisation des acteurs à la notion de RSE
4. Existence d'un réseau RSE structuré	Proportion de collectivités locales ayant mis en place au sein de la collectivité un réseau d'animation de l'action RSE à l'échelle locale
5. Création d'un label RSE	Proportion de collectivités locales ayant mis en place au sein de la collectivité une certification de l'action RSE à l'échelle locale

b. Exemple d'opérations

Financement d'une ligne de bus à haut niveau de Service, Nice Métropole Côte d'Azur (06)

En 2023 le FCT Relyens Investissements et Territoires a réorienté sa stratégie afin de s'inscrire dans la raison d'être de son porteur principal, le groupe Relyens, et ainsi participer au financement de la transition écologique des acteurs publics, en se limitant à cinq domaines d'intervention et en s'imposant le respect des contraintes de l'article 9 SFDR.

C'est dans ce cadre que le fonds a accordé un financement à la Métropole de Nice pour accompagner la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service. La saturation de la ligne 1 du tramway de la Métropole a fait naître le besoin d'une desserte complémentaire. Celle-ci est effectuée par un bus électrique évoluant dans un itinéraire en site propre avec un système de

priorité aux intersections. Plus léger qu'un tramway, il offre une régularité et une capacité bien supérieures à une ligne de bus traditionnelle. Inscrit dans un plan de déplacement à l'échelle de la métropole il participe à l'objectif de baisse de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 de la collectivité.

Ce placement privé obligataire à amortissement annuel de 5,1 M€ à 25 ans au taux fixe de 4,35% prévoit un suivi annuel des économies cibles de gaz à effet de serre.



Bénéfices environnementaux et sociaux :

Economie cible : 2 500 tCO₂e par an
9 km – 10 bus – 16 000 voyageurs par jour
Requalification des voies : 2,5 ha

c. Interview



Sandrine Pernette
Directrice des
Investissements - Relyens

« Depuis près de 40 ans, Relyens accompagne les collectivités territoriales pour sécuriser leur mission d'intérêt général au service des citoyens. En tant qu'entreprise à mission, notre engagement à leur égard s'intensifie. Les soutenir dans leur transition écologique devient une priorité et fait partie intégrante de notre stratégie d'investissement socialement responsable. C'est pourquoi, dès 2023, nous avons opéré un virage décisif en dotant le fonds Relyens Investissements et Territoires de 20 M€ complémentaire portant ainsi l'enveloppe totale à 95 M€ dédié à cet effet. Désormais, ce fonds, géré par l'expertise Private Credit de Sienna IM, est exclusivement consacré à financer des projets durables liés à la transition énergétique, la rénovation et la construction de bâtiments efficaces, la gestion des déchets, le traitement de l'eau, le transport propre et l'adaptation au changement climatique. Chacun des projets soutenus devra gérer une économie de CO₂ qui sera suivie dans le temps. Cette réorientation constitue une offre de service novatrice pour les acteurs publics locaux, venant compléter les solutions bancaires existantes. Elle démontre notre volonté de contribuer activement à la protection de l'environnement. »

3. Immobilier



Benjamin Debré

Directeur des fonds de dette immobilière - Expertise Private Credit

Au cours de l'année 2023, le département Immobilier a eu une gestion active des créances présentes dans les fonds et notamment celles du fonds RED VI Impact lancé en 2021. Ce fonds, classé Article 8 SFDR, illustre l'approche de financement à impact développée par l'expertise Private Credit de Sienna IM. Cette démarche, appliquée au financement d'actifs immobiliers tertiaires, consiste à inciter par des baisses de taux d'intérêt la mise en œuvre volontariste par les emprunteurs de travaux d'amélioration de l'empreinte environnementale des bâtiments. Outre les incitations des emprunteurs mises en place dans les contrats de financement pour améliorer la performance énergétique des actifs, le dispositif prévoit un engagement fort de la société de gestion, qui s'impose une baisse de sa rémunération de gérant si les financements à impact ne représentent pas 50% du portefeuille à l'issue de la période de déploiement.

a. Fonds & indicateurs ESG clés

La stratégie ESG de l'équipe Immobilier a été évolutive et s'est affirmée dans le temps. Dès 2018, nous accompagnions des emprunteurs qui souhaitent détenir des actifs moins énergivores ou faire les capex permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. A partir de 2020, cette démarche s'est accélérée avec la définition d'une doctrine ESG, la signature d'un partenariat avec Ethifinance et le décaissement d'un premier financement immobilier à impact. Nous avons élargi le spectre des actions éligibles, en ajoutant au-delà de l'énergie, le traitement de l'eau et celui des déchets. En 2021, le 1er fonds à impact RED VI a été lancé et deux financements ont été réalisés. L'année 2022 a été marquée par la création avec l'aide d'Ethifinance d'un questionnaire ESG spécifique aux fonds de dette immobilière et la poursuite du déploiement du fonds RED VI. En 2024 nous lançons la troisième campagne de collecte de données ESG pour les opérations de ce fonds à impact.

Fonds	Classification SFDR	AUM	En levée (Oui/Non)
Immo IV	N/A	19 M€	Non
Immo V	N/A	67 M€	Non
RED VI	8 (caractéristiques environnementales)	71 M€	Oui

ODD ciblés

Les clauses d'impact prévues dans les investissements du fonds RED VI Impact visent l'obtention de labels environnementaux ou l'amélioration de l'empreinte environnementale des immeubles financés. Ces clauses sont directement liées aux ODD 7, 11, 12 et 13, couvrant les



thématiques d'énergie propre, d'urbanisation durable, de gestion durable des ressources et de lutte contre les changements climatiques. La contribution aux différents ODD est mesurée via des indicateurs d'impact, dont certains sont présentés ci-dessous.

7.a. Recherche et investissement
7.b. Approvisionnement en énergie

11.3 Urbanisation durable

12.2 Gestion durable des ressources naturelles

13.1. Résilience et adaptation

13.3. Education et capacité d'action

Durabilité

L'actif de RED VI Impact est composé au 31/12/2023 à 100% de prêts intégrant des clauses d'impact et 19.6% de prêts durables au sens de SFDR.

Clauses d'Impact	%IMPACT	%DURABLE
Réduction de marge en cas d'obtention d'un label environnemental avant la fin de la 3ème année (certification Breeam in-Use "Good" ou équivalent)	23.6%	0%
Réduction de marge (10% de la marge initiale) en fonction de critères environnementaux (Energie, Eau, Déchets, Gaz à Effet de Serre)	56.9%	0%
Réduction de marge (10% de la marge initiale) en fonction de critères environnementaux (Energie, Eau, Déchets, Gaz à Effet de Serre)	19.5%	19.5%
Total	100%	19.5%

b. Adaptation de la politique d'investissement responsable au secteur de l'immobilier



Chez Sienna IM nous sommes convaincus que l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement immobilier doit être un élément central dans les processus d'analyse et de décision à tous les niveaux. Sienna IM a donc adapté sa politique d'investissement responsable au secteur de l'immobilier en créant un groupe de travail réunissant les différents métiers. Les travaux du groupe de travail ont permis d'adapter cette politique aux métiers de l'immobilier.

La mutation profonde du sous-jacent, mise en exergue par la crise sanitaire et la hausse des taux, a positionné l'intégration des critères ESG comme l'élément pivot dans

la résilience d'un actif et donc de sa valeur. Pour ce faire, en plus de l'engagement de Sienna IM auprès de SBTi, chacun des membres des équipes de gestion suit des formations annuelles. L'intégration de l'ESG s'effectue à chacune des étapes du processus d'investissement, de l'analyse initiale du projet à sa sortie, en passant par son monitoring actif et par le suivi des engagements contractuels pris par le sponsor.

B. Prêts directs aux entreprises

1. Financements collatéralisés



Philippe Roca

Directeur des fonds
Corporate - Expertise Private
Credit

Les fonds Predirec ABL 2 et Predirec ABL 3 financent des petites et moyennes entreprises (PME et ETI) en Europe.

Le Fonds Impact Social (Art 9), lancé en 2022, est le premier fonds de dette corporate article 9 à mettre au centre de sa stratégie d'investissement des enjeux sociaux et tout particulièrement la parité homme/femme ainsi que l'inclusion des seniors et des personnes en situation de handicap dans l'entreprise.

a. Fonds & indicateurs ESG clés

Du fait de nos investissements sécurisés par des actifs réels, nous sommes naturellement présents dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre (industrie, transports, retail). Cette exposition nous donne la possibilité de nous engager prioritairement dans l'impact social via la préservation de l'emploi et notamment de l'emploi dans les territoires.

Fonds	Classification SFDR	AUM	En levée (Oui/Non)
Fonds ABL2	6	189 M€	Non
Fonds ABL3	8	158 M€	Oui
Fonds Impact Social (FIS)	9	109 M€	Oui

	% Alignement taxonomie au 31/12/2023	% d'investissements durables
ABL2	0%	1%
ABL3	0%	100%
Fonds Impact Social (FIS)	0%	100%

ODD ciblés



5.5 Garantir la participation des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction

8.5 Plein emploi et travail décent

10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap

13.1 Résilience et adaptation

Autres indicateurs

Clauses des Sustainability Linked Loans	Nombre de fois où elles apparaissent
Indice Pénicaud à 40/40	2
Augmentation de la part de femmes au comité exécutif	2
Augmentation de la part de femmes dans l'effectif cadre	1
Augmentation des salariés en situation de handicap	2
Actions de sensibilisation des femmes aux métiers de l'automobile	1
Augmentation de la part de Seniors dans l'effectif	1
Augmentation de la part des véhicules propres dans les ventes d'un concessionnaire	1
Obtention et maintien dans le temps de la certification ISO 14001	1
Obtention et maintien dans le temps de la certification GEO	1
Installation de panneaux solaires	1
Augmentation des achats de panneaux solaires fabriqués dans l'Union européenne	1

% des créances comportant des clauses d'impact	100% des créances du fonds FIS et ABL3
Amplitude maximale sur chaque créance	50 bps

b. Exemple d'opérations

Montant investi : 8,5m€

Fonds : Predirec ABL3 et ABL3 co-investissement

Secteur : Automobile

La société a développé les savoir-faire nécessaires pour servir le marché des moteurs électriques (pièces plus complexes). L'objet du Financement est principalement

le regroupement de de 5 sites sur 2 sites de production ce qui permettra :

- Réduction des coûts (sans licenciements)
- Réduction de l'emprise au sol
- Réduction des émissions de GES

Le taux d'intérêt varie selon une clause d'impact reposant sur l'accidentologie et la formation du personnel.

c. Interview



Laurence Gamba
CFO – Groupe Caillé

Pouvez-vous décrire comment votre stratégie de développement durable a évolué au fil du temps et quel impact a-t-elle eu sur votre groupe ?

« Notre stratégie de développement durable fut d'abord une stratégie d'actions portées par les sensibilités, compétences et missions de notre équipe.

Depuis les 3 dernières années, cette stratégie est en train d'évoluer vers une structuration et formalisation avec des actions qui font sens, qui peuvent être évaluées et surtout avec un socle cohérent sur l'ensemble du groupe (avec des spécificités par branche).

Ce travail nous a permis de prioriser les axes de travail, de flécher les thématiques/actions prioritaires, de sensibiliser et de raccorder le CODIR et les managers à ces enjeux de la RSE.

Nous avons encore du travail mais désormais nous avons une ligne directrice plus claire en matière de développement durable, nous sommes plus familiers à ces enjeux RSE et aux évolutions réglementaires à venir. »

Qu'avez-vous appris de vos échanges avec Sienna concernant les sujets ESG lors de la structuration de l'opération de financement ?

« Nous avons pu mieux cerner le périmètre de ces enjeux ESG, appréhender les évolutions réglementaires en matière de reporting de durabilité et travailler sur les indicateurs ESG en interne. »

Pensez-vous que l'alignement de la marge d'intérêt de votre emprunt sur des objectifs de durabilité contribue à votre processus d'amélioration ?

« Complètement, de cette contrainte, nous en faisons une opportunité pour travailler sur certaines thématiques à un rythme plus soutenu. Les objectifs de durabilité nous permettent de modéliser, de consolider et d'évaluer nos actions. Le fait de mobiliser les parties prenantes internes permet aussi de les sensibiliser sur ces enjeux. »

Pensez-vous atteindre les seuils définis dans les clauses d'impact du financement cette année ? Sinon, quelle en serait la raison ?

« Nous travaillons et progressons avec les équipes sur ces enjeux, notamment sur la part des personnes en situation de handicap, et sommes confiants de les atteindre. »

2. Financements granulaires



Wissem Bourbia

Directeur des fonds de financement granulaire – Expertise Private Credit

Les fonds granulaires sont dédiés au financement de portefeuilles diversifiés de créances.

L'expertise granulaire s'articule autour de 2 stratégies :

- L'une dédiée au financement de créances sur l'Etat Français, notamment les créances de Crédit Impôt Recherche (CIR) et les créances liées à la formation professionnelle, ces véhiculent contribuent ainsi à accélérer les effets des politiques publiques en soutien de la recherche (CIR) et de la formation (CPF) pour développer l'innovation, les compétences et l'emploi sur les territoires
- Et l'autre dédiée au financement de portefeuilles granulaires de dette court terme sourcée auprès de partenaires/intermédiaires techniques de façon totalement digitalisée

a. Fonds & indicateurs ESG clés

Fond	Objectif	Classification SFDR	AUM	En levée
Predirec Innovation 2020	Financement R&D Innovation	N/A	138 M€	Non
Predirec Innovation 3	Financement R&D Innovation	N/A	141 M€	Non
Predirec ETI 2018	Financement R&D Innovation	N/A	35 M€	Non
FIL	Dette court terme Fintech	6	44.5 M€	Oui
Sienna Rendement Avenir IV	Financement Formation et R&D Innovation	9 (objectif social)	20 M€	Oui

ODD ciblés

Les Fonds Predirec Innovation 2020, Innovation 3 et ETI 2018 ont pour vocation de financer les dépenses de R&D engagées par les sociétés éligibles au CIR en réalisant des avances de trésorerie dans l'attente du remboursement de la créance par l'Etat Français. L'action de ces fonds est clairement en lien direct avec l'ODD 9. Lancé en avril 2022, le fonds Sienna Rendement Avenir IV (SRA IV) intègre également au-delà de la R&D, la formation professionnelle à travers le refinancement des entreprises

dont les apprenants acquittent les formations qu'ils ont choisies par le débit de leur Compte Personnel de Formation. A l'ODD mentionnées supra s'ajoute l'ODD 4. Quant au fonds Sienna FIL il s'agit du fruit de la combinaison de deux expertises du groupe à savoir les expertises Listed Assets et Private Credit de Sienna IM. Cette hybridation des compétences permet de combiner la liquidité des actifs listés et le surplus de rendement que procurent les dettes privées.



b. Exemples d'opérations



Montant investit : 1M€

OPPSCIENCE est un éditeur français majeur dans le domaine du Big Data. Il crée des solutions permettant de transformer des informations éparses en connaissances accessibles à leurs utilisateurs depuis un point d'entrée unique en quelques étapes simples et intuitives. Elles sont dotées d'un ensemble de technologies de pointe capables de traiter les connaissances extraites de l'analyse du Big Data



Montant investit : 5M€

Fondée en 2014, Stych (anciennement Auto école.net) est une auto-école nouvelle génération qui propose la préparation au code de la route et au permis de conduire avec des modules en ligne afin de rendre le permis plus accessible.

c. Interview

Stanislas Llurens
Président fondateur - Stych

« Nous sommes ravis de cette nouvelle collaboration concernant le PREFICPF. Cette collaboration contribue au renforcement de notre trésorerie dans l'attente des paiements de la CDC. Ce financement nous a permis d'accompagner au mieux l'ensemble des apprenants dans le cadre de la préparation au code de la route et au permis de conduire avec des modules en ligne afin de rendre le permis accessible à tous. »

CONTACTS

Geraud Dambrine

Chief Client Officer
geraud.dambrine@sienna-im.com

Laure Mahé

Investor Relations Officer
laure.mahe@sienna-im.com

Raphaëlle Atlani

Investor Relations Officer
raphaelle.atlani@sienna-im.com

Laurent Dubois

Managing Director
laurent.dubois@sienna-im.com

Alix Faure

Directrice ESG Groupe
alix.faure@sienna-im.com

Ouissal Jalal

ESG Senior associate
ouissal.jalal@sienna-im.com



Sienna
INVESTMENT MANAGERS

Ce document est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels au sens de la Directive MIFID. Il vous est communiqué à titre d'information seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation, une offre ou un conseil en investissement et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées ni divulguées à un tiers sans l'autorisation préalable de Sienna AM France. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations et opinions contenues dans ce document reflètent le contexte actuel et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité directe ou indirecte qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Les performances passées du Fonds présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures du Fonds. L'investissement présente des risques, ceux-ci sont détaillés dans le Prospectus du Fonds.